



# Découverte du portage de repas avec le CCAS

**Mardi 13 août à 10h30**

**9 place Lionel Terray**

En présence de:

**Kheira Capdepon**, Adjointe aux Personnes âgées et aux Politiques intergénérationnelles

Le service de Restauration à Domicile du Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Grenoble assure la livraison de repas à un tarif social en s'inscrivant dans une démarche de veille sociale auprès des usagers. Ce service est destiné à des personnes de plus de 60 ans en situation de fragilité ou des personnes en situation de handicap sans limitation d'âge.

**Le service livre 750 personnes à l'année.** Parmi ces personnes dont la moyenne d'âge est de 82 ans, 53 sont sous mesure de protection, c'est-à-dire dans l'impossibilité de pourvoir seules à leurs intérêts.

Organisé en sept tournées sur tout le territoire de Grenoble, le service est ouvert 5 jours sur 7 permettant de servir les repas pour toute la semaine, les repas du week-end étant livrés le vendredi. Les

livraisons sont effectuées entre 7h et midi par une équipe de 9 personnes dont 8 agents sociaux.

L'offre de service de la Restauration à Domicile s'articule autour de trois dimensions qui fondent la spécificité du service :

- **La livraison de repas équilibrés à des personnes en fragilité.**
- **L'application d'un tarif social basé sur les ressources des personnes** : comme pour l'eau ou les transports en communs, la grille tarifaire est élaborée pour prendre en compte les ressources des personnes livrées.
- **Une veille sociale assurée auprès des usagers.** La veille sociale consiste en la vigilance des agents sociaux de livraison qui, lors de leur tournée de portage de repas, observent les personnes et signalent un changement de la situation de la personne. La cheffe de

service, qui est aussi travailleuse sociale, prend le relais pour avertir les familles et les partenaires et communiquer des informations pertinentes permettant de contribuer au maintien à domicile de la personne.